

Réseau "Sortir du nucléaire" 9 rue Dumenge - 69317 Lyon Tél: 04 78 28 29 22 Fax: 04 72 07 70 04 www.sortirdunucleaire.org

www.sortifudilucleaire.org

Fédération de plus de 930 associations et 60 000 personnes, agrée pour la protection de l'environnement

Source: https://www.sortirdunucleaire.org/Un-chantier-qui-maltraite-les-travailleurs

Réseau Sortir du nucléaire > Informez vous > Nos dossiers et analyses > Réacteur EPR : un fiasco monumental > EPR de Flamanville : le fiasco industriel > **Un chantier qui maltraite les travailleurs**

26 septembre 2016

Un chantier qui maltraite les travailleurs

Le 24 janvier 2011, un soudeur âgé de 37 ans a été heurté par une grue Bouygues qui a fait chuter l'échafaudage sur lequel il se trouvait à 18 mètres de hauteur dans le bâtiment du futur réacteur. Dans leur procès-verbal adressé au procureur de la République, les gendarmes retiennent la responsabilité de deux entreprises pour "homicide involontaire par une personne morale avec manquement délibéré à des règles de sécurité" [1]. En juin 2011, c'est un autre salarié, âgé de 32 ans, qui a péri suite à une chute d'une dizaine de mètres [2].

En février 2011, l'ASN, qui joue le rôle d'inspecteur du travail sur le site, constate que sur les 377 accidents du travail qu'elle décompte sur l'année 2010, près du tiers (112 accidents) n'ont pas été déclarés ! [3]

Pendant plusieurs années, Bouygues et ses sous-traitants Elco et Atlanco ont exploité 460 ouvriers polonais et roumains sur le chantier de l'EPR. Salaires rognés, droits aux congés bafoués, cotisations sociales détournées, menaces : des pratiques quasi-esclavagistes au "pays des droits de l'homme" ! Le 7 juillet 2015, des amendes ridiculement faibles (à peine quelques dizaines de milliers d'euros) ont été prononcées. Le Parquet, qui réclamait 150 000 € contre Bouygues et 250 000 € contre Atlanco [4], a fait appel de ces condamnations. L'audience à la Cour d'Appel de Caen est prévue du 7 au 10 novembre 2016 [5]. De son côté, l'URSSAF estime son manque à gagner entre 8 et 10 millions d'euros de cotisations sociales.

Notes

- [1] Pascale Pascariello, <u>EPR : EDF se voit ordonner d'arrêter le chantier</u>, Médiapart, 16 décembre 2013
- [2] https://www.sortirdunucleaire.org/FW-Nucleaire-le-probleme-de
- [3] Pascale Pascariello, <u>EPR : EDF se voit ordonner d'arrêter le chantier</u>, Médiapart, 16 décembre 2013
- [4] https://www.sortirdunucleaire.org/Travail-dissimule-sur-le-chantier-de-l-EPR
- [5] Selon le service d'audiencement du greffe des appels correctionnels de la Cour d'Appel de

Caen (consulté le 4 juillet 2016)